



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 février 2006 à 13 h 30, à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, Carole St-Arnaud Gaboury, messieurs Luc Bouvier, Michel Déziel, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents madame et messieurs les conseillers-ère Louise Poirier, Denis Tassé et Yvon Boucher.

CAUP20060214-HC1 CORRESPONDANCE NUMÉRO 53562 – AIRES D’EXERCICES POUR CHIENS

13 h 30 - Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de la culture et des loisirs et ont statué sur la recommandation suivante :

CP-CL-2006-006

Les membres du conseil donnent leur accord de principe pour l’implantation d’aires d’exercices pour chiens sur le territoire de la ville.

Acceptée sur division

De plus, il est proposé par monsieur le conseiller André Laframboise et appuyé par monsieur le conseiller Frank Thérien de :

- prévoir une enveloppe budgétaire de 35 000 \$;
- mandater la direction du Module de la culture et des loisirs pour :
 - entreprendre des démarches auprès de la Commission de la capitale nationale afin d’identifier un terrain pour l’implantation d’aires d’exercices pour chiens;
 - analyser la proposition de la SPCA de l’Outaouais;
 - déposer des recommandations.

CAUP20060214-HC2 CORRESPONDANCE NUMÉRO 55940 – TAXE FÉDÉRALE SUR L’ESSENCE

14 h 45 - Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module de l’administration et des finances, les membres du conseil acceptent, à l’unanimité, la recommandation suivante :

CP-AF-2006-002

Poursuite de la pratique actuelle, soit une gestion de la dette sur plus d'une année (moyen terme) :

- le tout en fonction de la durée des versements de la taxe sur l'essence (5 ans);
- il n'est pas nécessaire de remettre en question des projets déjà adoptés au PTI 2006-2007-2008.

CAUP20060214-HC3 PROJET NUMÉRO 55850 – AVIS DE PRÉSENTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 346-2006 – AVENUE LÉPINE

15 h 20 - Les membres du conseil ont pris connaissance de la présentation effectuée par le directeur du Service d'ingénierie relativement à la réalisation des travaux de construction des services municipaux du tronçon est ainsi que la réfection des services municipaux du tronçon ouest de l'avenue Lépine.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

Après discussion, les membres du conseil ont accepté, sur division, de déposer l'avis de présentation du règlement numéro 346-2006 lors de l'assemblée du conseil.

Le projet de résolution concernant l'approbation d'un usage conditionnel pour l'implantation d'un bâtiment commercial sera déposé lors de l'assemblée du conseil du 14 mars prochain.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

CAUP20060214-HC4 PROJET NUMÉRO 48788 – VOIE NAVIGABLE DU LAC LEAMY

Cette présentation est reportée au 21 février prochain.

CAUP20060214-HC5 CAUCUS PRÉPARATOIRE

17 h 10 - 7.4 r) – Projet numéro 55790 – Revitalisation d'une partie de la route 315 et de l'avenue de Buckingham

Le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement est mandaté pour préparer un projet de résolution visant à demander au ministère des Transports du Québec d'inclure au projet les travaux de nettoyage et de reprofilage des fossés.

7.5 g) – Projet numéro 55798 – Nomination – Commission permanente sur l'habitation et prolongement de la durée du mandat de cinq membres de la Commission

Ce projet de résolution est reporté à une séance ultérieure.